

NOTRE ABRI

Rue Colonel Chaltin, 85

1180 Bruxelles

02/374 55 24



LE PROJET ESCALADE

Présentation de l'institution	2
Historique du projet	5
Déroulement d'une prise en charge	7
La phase d'admission	7
La phase d'intégration	8
La durée de la prise en charge	8
Les objectifs poursuivis	8
Une journée type	11

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Notre Abri, fondé en 1918, est une asbl, dont l'objet est d'apporter aux enfants de toute condition une aide spécialisée telle que notamment définie par le décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, entre autre par la création, l'organisation et l'entretien de maisons d'accueil destinées à l'hébergement des enfants, par la création de tous les services d'aide à la petite enfance.

Actuellement, le projet de l'asbl se réalise à travers trois branches : La Pouponnière, La Maison d'Enfants et le SRU.

La Pouponnière est agréée et subsidiée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) en tant que « Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance » (SASPE). Elle accueille et héberge 24 enfants âgés de 0 à 6 ans. Cet accueil est organisé en 3 unités de vie.

La Maison d'Enfants, agréée et subsidiée par l'Aide à la Jeunesse (AAJ) en tant que projet éducatif particulier : « Service d'Accueil et d'Aide Intensive aux Tout-petits ». Elle accueille et héberge 32 enfants âgés de 0 à 6 ans. Cet accueil est organisé en 4 unités de vie.

La tranche d'âge est donc identique à la Pouponnière et à la Maison d'Enfants. Le travail est de même nature et se réalise avec des moyens comparables. Cette double structure s'explique par le fait que l'asbl a obtenu au fil de sa longue histoire un agrément et une subsideation auprès de l'ONE pour une

partie de son activité d'hébergement (la Pouponnière) et à une autre époque un agrément et une subside distincts auprès de l'Aide à la Jeunesse (la Maison d'Enfants).

La différence significative entre Pouponnière et Maison d'Enfants réside dans le fait que, si chacune de ces entités accueille des enfants hébergés et travaille sur mandat du SAJ, du tribunal de la jeunesse ou du SPJ, la Pouponnière a la possibilité de prendre en charge quelques enfants sur simple demande de leurs familles. On parlera alors de placement non mandaté.

La dernière structure est le Service résidentiel d'urgence (SRU). Subsidé par l'Aide à la Jeunesse, le SRU héberge pour une durée de 20 jours, renouvelable une fois, 8 enfants de 0 à 6 ans, sous mandat du SAJ, SPJ ou tribunal de la jeunesse.

Notre Abri accueille et héberge donc 64 enfants âgés de 0 à 6 ans. Et cela, 365 jours par an.

Pris en charge dans 8 petites unités de vie de 8 enfants de 0 à 6 ans, l'objectif est de concentrer les compétences et les énergies de chaque professionnel pour permettre à chaque enfant et à chaque famille de reprendre pied dans une vie jusqu'ici malmenée par des souffrances, des difficultés familiales, ou toute autre atteinte à l'épanouissement de l'enfant.

Chaque unité de vie pourrait se comparer à un appartement, avec des espaces de jeux, de repas, de sommeil et de soins.

Les enfants restent dans la même unité de vie du début à la fin de leur prise en charge, ce qui implique une verticalité des âges.

À la Pouponnière et à la Maison d'Enfants, une équipe de 6 éducateurs et éducatrices (en moyenne 4,25 équivalents temps-plein) encadre chaque unité de vie pour la prise en charge en journée (7h à 20h). Six autres éducatrices se relaient la nuit pour couvrir





les heures entre 20h et 7h du matin. Le SRU bénéficie d'un encadrement plus important au vu de la nature du travail. Tous les membres de l'équipe se relaient ainsi pour couvrir les 365 jours de l'année.

Une ménagère travaille à mi-temps dans chaque unité de vie pour assurer l'entretien et le nettoyage des lieux. Sa présence quotidienne est une véritable présence pour les enfants.

Afin que l'équipe éducative soit disponible, un ensemble de personnes travaillent dans les unités de vie :

- une infirmière et un pédiatre,
- deux secrétaires,
- deux cuisinières,
- une lavandière,
- deux attachés à la maintenance technique,
- des aides bénévoles telles que l'atelier de lecture aux tout-petits, activités, ...

En outre, chaque équipe est accompagnée par une psychologue à temps partiel qui suit les enfants et leurs familles tout au long du placement et lors de la réinsertion en famille.

Enfin, la Pouponnière et la Maison d'Enfants sont chapeautés par une chef éducatrice et un/e directeur/trice pédagogique. Le SRU est dirigé par une directrice pédagogique. L'ensemble de l'asbl est piloté par un directeur général.





HISTORIQUE DU PROJET

Au fil des années, nous avons constaté que de nombreux enfants accueillis à Notre Abri souffrent de retards dans différentes sphères de leur développement : cognitif, affectif, langagier et/ou relationnel. Des retards qui sont suffisamment importants pour entraver leurs disponibilités et leurs compétences face aux apprentissages scolaires. Il faut parfois du temps pour spécifier les retards des enfants et ce dont ils ont besoin en terme d'apprentissage.

De plus, le manque de place dans les écoles ordinaires et spécialisées retarde souvent leur inscription dans une école adaptée à leurs difficultés et besoins.

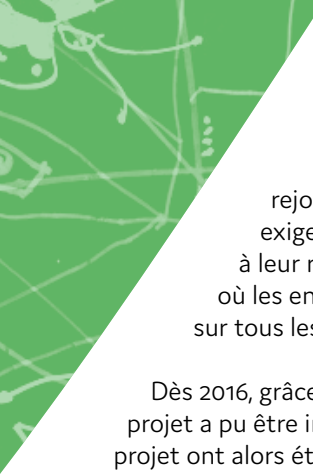
Notre volonté est donc d'offrir un accueil inconditionnel et sur mesure à ces enfants afin de favoriser leur bien-être et leur plaisir dans un accueil préscolaire.

Initialement, cet espace a été pensé comme une transition avant une inscription dans une école ordinaire ou spécialisée. D'autant plus que le placement est un chamboulement important dans la vie des enfants. Bouleversement qui freine certains enfants dans la sphère sociale alors qu'ils ne présentent pas de retard de développement.

Partant de ces constats, deux employées de notre institution, l'une institutrice maternelle, l'autre éducatrice spécialisée, ont souhaité porter un projet pilote intitulé « Escalade » : un groupe classe de six enfants pris en charge au sein de Notre Abri.

Ce projet vise à mettre en exergue les compétences pédagogiques des enfants, qui au regard de leur histoire et de leur parcours, n'étaient pas scolarisables dans l'enseignement classique, le tout en veillant à prendre en compte leur sphère affective.

Le nombre peu élevé de participants et la formation des encadrants favorisent des observations pointues sur l'évolution des enfants. Ici, les encadrantes



rejoignent les enfants où ils se situent et non l'inverse. Aucune exigence particulière n'est attendue des enfants. Il s'agit d'avancer à leur rythme. C'est possible grâce à une approche éducative globale où les enfants apprennent en se construisant de manière autonome sur tous les plans (sensitif, moteur, cognitif et social).

Dès 2016, grâce au soutien financier de la COCOF et de *Viva for life*, le projet a pu être implémenté deux jours par semaine. Les deux employées du projet ont alors été partiellement détachées de leur service respectif afin de se consacrer à ce nouveau projet.

Un espace de 80 m², uniquement dédié au projet Escalade a également été aménagé au sein de l'institution afin d'optimiser l'accueil des enfants.

En quatre ans, le projet a considérablement évolué. Outre la fonction de remédiation, l'Escalade s'est doté d'outils d'évaluation afin d'orienter au mieux les enfants pris en charge. De plus, le rythme du projet a également été questionné et il est apparu que deux jours par semaine ne favorisaient pas un suivi optimal des apprentissages.

Nous avons également constaté que détacher partiellement des employées dans le cadre d'un service résidentiel n'allait pas sans poser de difficultés, la réalité institutionnelle rattrapant rapidement le projet scolaire. En effet, la vie en institution d'hébergement, et donc en service continu, engendre des impératifs de service et il arrivait régulièrement que des prestations à l'Escalade soient annulées pour cause de maladie d'un collègue dans le groupe de vie ou par la nécessité de rendez-vous extérieurs tels que bilan, audience, ...

Ces différentes raisons nous ont amenés à repenser le projet et très rapidement, la nécessité de détacher deux équivalents temps plein pour le projet de l'Escalade s'est fait sentir afin de permettre un accueil des enfants cinq jours par semaine et ce durant toute l'année.

Cette nouvelle organisation, en place depuis avril 2021, permet aux enfants d'être réellement au centre du projet tout en évoluant à leur rythme. Il s'agit d'optimiser le plaisir et les objectifs pédagogiques en se rapprochant des normes journalières scolaires. Ainsi, l'Escalade espère renforcer son rôle de « passerelle » afin que les enfants pris en charge puissent commencer leur scolarité extérieure dans les meilleures conditions, avec les prérequis nécessaires, ou renforcer ceux déjà acquis pour une future rentrée en maternelle.

DÉROULEMENT D'UNE PRISE EN CHARGE

LA PHASE D'ADMISSION

Lorsqu'un enfant est pressenti pour intégrer L'Escalade, les chefs éducatrices portent en réunion d'équipe l'adéquation de ce projet pour l'enfant. Celles-ci soumettent la demande à la direction pédagogique qui décide de l'intégration ou non de l'enfant à l'Escalade. Une fois la décision prise, une réunion est organisée avec la psychologue et l'éducatrice référentes et l'équipe de l'Escalade, ainsi que les parents de l'enfant afin de déterminer les objectifs visés par la prise en charge.

En effet, comme nous avons déjà pu le souligner, l'Escalade est un projet qui incontestablement répond aux besoins et aux difficultés des enfants placés.

Notre institution accueille des enfants vulnérables qui ne sont pas toujours prêts d'emblée à s'engager dans une scolarité. De plus, l'orientation scolaire des enfants n'est pas toujours claire et la mise en place de testing cognitifs et/ou affectifs prend du temps. L'Escalade leur permet de rester connectés ou accrochés aux apprentissages pédagogiques grâce à une prise en charge individualisée. Si l'équipe pluridisciplinaire juge la prise en charge adéquate, celle-ci débute à l'Escalade autour des objectifs concertés en réunion pluridisciplinaire.



LA PHASE D'INTÉGRATION

L'intégration de l'enfant se fait progressivement. Dans un premier temps, accompagné de son éducateur, l'enfant visite les lieux et reste le temps de l'accueil. Ensuite, il intègre l'Escalade à son propre rythme. Celui-ci est donc adaptable au besoin et à l'évolution de l'enfant.

LA DURÉE DE LA PRISE EN CHARGE

Afin que l'enfant puisse bénéficier de façon optimale des outils pédagogiques mis à sa disposition, la durée minimale de la prise en charge est de 3 mois.

Nous n'avons pas défini de durée maximale, car celle-ci doit être évaluée régulièrement avec l'ensemble de l'équipe éducative qui s'occupe de cet enfant. En effet, l'Escalade travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologues, thérapeutes, directeur) autour de l'enfant. Cette collaboration est primordiale pour évaluer et penser les meilleurs outils à proposer à l'enfant. Outre les échanges informels avec les éducateurs qui déposent les enfants à l'Escalade, les deux enseignants de l'Escalade organisent un bilan tous les deux mois. Les observations de ce bilan sont transmises par la psychologue référente aux parents et figure dans le rapport adressé à l'autorité mandante.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Différentes activités sont organisées au sein du groupe classe afin de :

- Développer l'autonomie de l'enfant,
- Éveiller sa curiosité,
- Mobiliser son envie d'apprendre,
- Favoriser sa confiance en lui et l'expression de ses besoins,
- Acquérir les prérequis nécessaires à l'intégration de l'école maternelle.

Ces objectifs s'inscrivent autour de la notion de PLAISIR puisque si l'enfant prend du plaisir, son apprentissage n'en saura que meilleur. Pour pouvoir acquérir ces différentes notions, l'Escalade a été organisée selon une structure bien précise.



En effet, dès l'arrivée de l'enfant et en collaboration avec les équipes éducatives et pluridisciplinaires, une ligne de conduite est établie en fonction de ses besoins, de ses compétences actuelles et des compétences à développer.

Partant des besoins élémentaires de l'enfant, les enseignants de l'Escalade établissent des activités qui permettent d'entrevoir aussi bien les sphères motrices, cognitives et affectives que sociales, dans un environnement calme et sécurisé.

Concernant la sphère motrice, l'équipe pédagogique permet à l'enfant de bouger dans l'espace, de construire, lancer, sauter, glisser, tomber, courir, construire, démolir, vider, remplir, entreprendre, se dépasser. Cela s'organise au sein de la classe mais aussi dans une salle de psychomotricité à raison d'une fois par semaine.

Par rapport à la sphère cognitive, les enfants ont besoin de toucher, goûter, sentir, voir, entendre, écouter. Pour ce faire, nous mettons en place différents moments d'exploration où ils peuvent découvrir, observer, imiter, reproduire, reconnaître, créer, agir, peindre, dessiner, répéter une expérience, classer, trier, être valorisé dans leurs réalisations, se fixer un but.

Concrètement, l'enfant possède une farde de dessin, un livre de couleur et un chansonnier. Un petit journal illustré est édité une fois par an, afin que les équipes éducatives prennent connaissance de la vie à L'Escalade par l'intermédiaire de photos.

L'enfant a des besoins socio-affectifs que nous étayons au travers des repères afin de vivre ensemble tout en osant s'affirmer, choisir, être respecté par ses pairs et par les adultes, mais également exprimer ses ressentis.

Les enfants ont besoin de s'exprimer et de communiquer. Pour ce faire, nous mettons en place des situations d'échange, de partage et d'écoute. Cela permet qu'ils expriment leurs émotions de manière verbale ou non verbale.

À tout moment, les enfants peuvent poser des questions à l'adulte. Les enfants laissent des traces, des empreintes, ils jouent avec les mots, les formes, les couleurs, le langage du corps. Au sein de la classe, différents moyens de communication sont mis en place :

- la langue des signes SESAME met les enfants en scène. Ils s'expriment ainsi avec le corps et par des mimiques;
- la mise en place de panneaux et de pictogrammes;
- la lecture, des comptines, mais aussi en se rendant une fois par mois à la bibliothèque;
- plus spécifiquement des chansons et des comptines qui rythment différents moments de la journée et de l'année.

Notre mascotte, KIRILOU, nous accompagne tout au long de la journée et va régulièrement passer un week-end auprès d'un enfant du groupe classe avec son cahier dans lequel on retrouve des activités faites à l'Escalade.

Pour atteindre tous ces besoins, nous nous basons sur la méthode MONTESSORI, fondée sur le respect de la démarche naturelle de l'enfant. Ainsi, chaque enfant progresse à son propre rythme dans un environnement riche de matériaux adaptés.

L'enfant a la possibilité de choisir l'atelier qui lui correspond le mieux à un moment donné. Le plus souvent, les enfants s'observent entre eux et sont attirés par un jeu qu'un autre enfant réalise.

L'enfant pourra utiliser le matériel autant de fois qu'il le désire ou qu'il en a besoin, afin qu'il se sente à l'aise et qu'il puisse atteindre l'objectif visé, dans des moments programmés. Il apprend à se concentrer, à respecter les règles, à prendre confiance, à développer son autonomie.

L'objectif d'apprentissage d'un plateau est que l'enfant prend conscience de ses apprentissages. Nous voulons que l'enfant prenne du PLAISIR.

Notre rôle en tant qu'adulte sera de l'observer et de le guider dans ses apprentissages en fonction de ses capacités, son âge, sa maturité et son évolution.

L'adulte n'interviendra que si l'enfant est en difficulté et s'il est en demande d'aide ou d'explications.



UNE JOURNÉE TYPE

L'enfant apporte avec lui son cartable, son doudou, sa farde d'avis et des vêtements de rechange.

L'ordre des journées est divisé en séquences et rituels (présence, météo, ...) qui permettent aux enfants d'avoir des points de repère et d'appréhender le déroulement de la journée. Les rituels sont des moments réguliers, répétés et de courtes durées qui l'aide à se socialiser. Pendant les rituels, les enfants font la même chose.

Différentes activités et jeux rythment la journée de l'enfant, ainsi que des moments de récréation. Des activités de graphisme, peinture... permettent à l'enfant de s'exprimer, de créer.

Des activités de manipulation (pâte à sel, sable, ...) sont également proposées à l'enfant afin de lui faire découvrir différentes matières. Nous travaillons la motricité fine à travers des ateliers de découpage, de manipulation de pinces à linge...

Nous privilégions également des moments de sorties (courses, balades...) qui permettent à l'enfant de se familiariser avec le monde extérieur.

Nous avons mis en place un nombre d'ateliers se basant sur la pratique MONTESSORI, qui consiste à proposer à l'enfant des ateliers autonomes et individuels. Ces ateliers survolent différents domaines comme la motricité, la dextérité, le langage, tout en respectant le rythme de l'enfant.

Les enfants déjeunent à l'Escalade. Nous mettons en œuvre tout un travail éducatif autour de ce moment. Par contre, ils font la sieste dans leur groupe de vie.

L'Escalade fonctionne chaque jour, sauf le mercredi après-midi.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

NOS COORDONNÉES FINANCIÈRES

Asbl Notre Abri
Rue Colonel Chaltin, 85
1180 BRUXELLES
IBAN : BE44 3100 0587 4145
BIC : BBRUBEBB

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Gaétan van der BRUGGEN, président
- Nathalie COUCKE, vice-présidente
- Arnaud DRESSE, trésorier
- Mathieu BEAUVOIS, secrétaire
- Virginie SAILLEZ
- Catherine du ROY
- Olivia ROLIN
- Paul du ROY
- Antoine DUCHATEAU
- Bernard PARMENTIER
- Virginie SAILLEZ
- Ysaline van RAVESTYN

PERSONNE DE CONTACT

Jean-Vincent COUCK
Directeur général
Courriel : jean-vincent.couck@notreabri.be
Téléphone : +32 2 37 45 524

